



ouvrières et ce, particulièrement le dimanche, où sans doute 10 000 à 20 000 personnes venaient flâner dans les allées et canoter sur le lac.

Longtemps partagé entre Lyon et Villeurbanne, le Parc était l'objet de conflits entre les deux villes, qui se disputaient autant les dépenses que les recettes. C'est Jean Casimir-Perrier, président sous la IIIe République (1894 - 1895), qui promulguera le 17 décembre 1894 la loi prononçant l'annexion au 6^e arrondissement de la partie du Parc située sur le territoire de Villeurbanne.

PHYSIONOMIE DU PARC

Modelé à l'anglaise, avec de grandes étendues gazonnées et un relief ondulé. Il est bordé par une digue qui le sépare du Rhône, sur laquelle se déroulaient les foires et les expositions (notamment les deux expositions universelles de 1874 et 1892). Après le déménagement du palais des expositions à Chassieu, le site est devenu un complexe immobilier avec bureaux, appartements et divertissements : la Cité Internationale.

On y trouve également un lac de 16 hectares, au centre duquel se trouve l'île du souvenir avec le fameux mémorial en forme de quadrilatère. Anciennement appelée île des cygnes, elle a été transformée sur les plans de l'architecte Tony Garnier et du sculpteur Jean Larrivé, afin d'honorer les militaires morts au combat. Les noms des soldats sont gravés sur les pans extérieurs des murs et on y accède par un escalier qui passe sous le lac.

LES PORTES ET LE MUR D'ENCEINTE

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, le parc est entièrement ouvert. 7 entrées mais pas de clôtures, on entre librement à partir principalement du boulevard du nord et surtout par le quai de la Tête d'Or. La construction d'une première clôture en 1888-1889 n'est pas du goût des riverains, qui la détruisent en partie. Ce n'est que 10 ans plus tard qu'une nouvelle tentative est faite car les gardes ont de plus en plus de mal à faire respecter l'interdiction de pénétrer dans le parc au cours de la nuit. Une immense enceinte est alors construite, ponctuée par des portes monumentales. La plus notable est bien évidemment la porte des enfants du Rhône : une grille en fer forgé dans le style 18^e, réalisée en 1900-1901, recouverte en partie de feuilles d'or. Elle ouvre sur l'une des plus larges perspectives du parc et sur la sculpture des « *Enfants du Rhône* » de Pagny (1887), montrant la France, appelant à la revanche, l'œil rivé sur la frontière de l'est.

Dans le parc même, les pelouses, sur lesquelles les lyonnais avaient habitude de déjeuner sur l'herbe, sont fermées par les fils de fer. Le parc devient entièrement à voir, à l'exception, toujours vraie, de la pelouse des ébats.

LE JARDIN BOTANIQUE ET LES SERRES

Pour le jardin botanique, environ 15000 plantes y sont répertoriées, en faisant l'un des plus riches d'Europe. Il attire des spécialistes du monde entier. Des visites guidées gratuites sont organisées pour le public du lundi au vendredi.

Les serres, construites en verre et fer, font partie du jardin botanique. Elles se composent des grandes serres, avec les plantes tropicales (restaurées en 1970 et 1995). La serre aquarium avec le fameux nénuphar d'Amazonie dont les feuilles atteignent 1m50 de diamètre. La serre hollandaise avec les plantes carnivores. Les petites serres chaudes avec les orchidées et les fougères et enfin les petites serres froides avec les plantes à fleur arboricoles.

POURQUOI « LA TÊTE D'OR » ?

Il paraît qu'un trésor y fut caché par une colonie juive. Parmi les pièces du trésor, on parle d'une tête de Christ en or. Suivant les indications d'un voyant, on organisa même des fouilles, mais elles ne furent jamais couronnées de succès.

(suite page 16)

Photographies © Marie Gouttenoire



Anecdote :

À l'origine, le parc était ouvert aux automobiles, mais les accidents y étaient fréquents. Pour mieux identifier le véhicule en cause, on décida en 1891 de les numérotter, en demandant aux propriétaires d'écrire le numéro de manière lisible sur leur voiture. C'était le premier système d'immatriculation du monde.



VERRES POLARISANT



sans verre polarisant



avec verre polarisant

PROTECTION HAUT DE GAMME ET CONFORT DE VISION

Grâce à leur filtre spécifique, ces verres bloquent la lumière éblouissante due à la réverbération.

Conseillé sans hésitation aux conducteurs, aux amateurs de pêche et de sports nautiques.

130 € les 2 verres unifocaux
260 € les 2 verres progressifs

OPTIQUE LAFAYETTE

60 cours Lafayette - 69003 LYON

Tél : 04 78 60 60 63